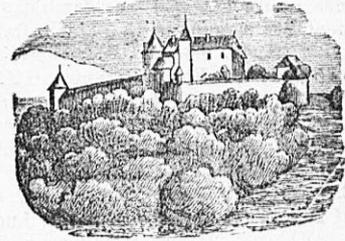




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 5²⁵ ← Bulle, arr. 9²⁷ 1⁵³ 5⁰⁰ 7⁵³

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c. ; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le 5 février 1897.

BANQUE D'ETAT

Cette grosse question de la Banque d'Etat que le peuple suisse sera appelé à régler dans trois semaines constitue depuis quelque temps le plat de résistance quotidiennement réparti entre les divers journaux.

Le parti libéral fribourgeois n'a pas encore précisé l'attitude qu'il lui conviendrait de prendre en cette circonstance.

Toutefois nous croyons bien faire, tout en réservant notre manière de faire qui sera conforme aux décisions du comité libéral, d'ouvrir nos colonnes à la déclaration suivante, que les sociétés commerciales et industrielles romandes nous prient d'accueillir. Cette déclaration pourrait d'ailleurs servir éventuellement à engager ses signataires pour l'avenir :

DÉCLARATION

Dans une réunion du parti radical qui a eu lieu à Berne le 17 janvier pour discuter la question de la Banque d'Etat, M. le conseiller national Hirter a prononcé textuellement les paroles suivantes : « Qu'arrivera-t-il si la Banque d'Etat n'est pas adoptée ? Les chefs de l'opposition croient-ils qu'il pourront grouper sous la bannière de la banque mixte la majorité nécessaire ? Les Vaudois seront opposés à une banque mixte aussi bien qu'ils le sont aujourd'hui à la Banque d'Etat pure. Il en sera exactement de même à Genève, ainsi que pour une grande partie des autres opposants. » (Bund du samedi 23 janvier.) A Zurich, dans la réunion du 16 janvier, provoquée par la section zuricoise de la Société suisse des voyageurs de commerce, M. Ruegg,

rédacteur de la *Zürcher-Post*, s'est exprimé dans le même sens.

Les groupes soussignés, représentants du commerce et de l'industrie des cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, envisagent comme de leur devoir de protester contre de telles imputations. Bien loin d'être les adversaires d'une banque centrale, comme on nous le représente aux yeux de nos confédérés de langue allemande, nous déclarons, au contraire, que nous en sommes depuis longtemps les partisans convaincus et que nous l'appelons de tous nos vœux. Mais nous sommes non moins résolus, — d'accord en cela avec le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, avec son président, M. le Dr Cramer-Frey, dont la compétence en ces matières est au-dessus de toute discussion, avec la Chambre suisse du commerce et avec la presque totalité des associations commerciales et industrielles de la Suisse allemande, — à repousser de toutes nos forces la Banque d'Etat, que nous considérons avec elles comme « une erreur économique et un danger national ».

Nous déclarons en outre que si, comme nous en avons le ferme espoir, la Banque d'Etat est rejetée, nous apporterons notre concours le plus loyal et le plus dévoué à l'élaboration du projet de banque centrale que le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie a été chargé, par l'assemblée des délégués tenue à Zurich le 15 août dernier, de soumettre sans retard aux autorités fédérales; et que, si celles-ci veulent bien tenir enfin compte de nos vœux, nous travaillerons avec la même énergie à faire accepter ce nouveau projet par nos concitoyens, ne doutant pas d'ailleurs de leur assentiment.

Les groupes soussignés aiment à croire que la presse suisse de langue allemande voudra bien reproduire la présente déclaration, car il nous importe que nos confédérés ne soient pas induits en erreur

sur les intentions qui nous ont constamment animés et qui nous dictent notre attitude.

Au nom de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud,

Le Président : H. MANUEL.

Au nom de la Société industrielle et commerciale de Neuchâtel,

Le Président : F. BOREL-COURVOISIER.

Au nom de l'Association commerciale et industr. genevoise et de la Chambre de commerce de Genève,

Le Président : UHLMANN EYRAUD.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Ligne d'accès du Simplon. — On se préoccupe beaucoup depuis que le percement du Simplon est décidé, de faciliter le plus possible l'accès du tunnel et de donner à la nouvelle ligne le plus grand trafic. Un des inconvénients du Simplon est sa situation au fond de la vallée du Rhône, de sorte que, étant donné l'état actuel des voies ferrées suisses, pour l'atteindre, depuis Berne, il fallait faire par Lausanne un très grand détour. Le Grand Conseil bernois a été saisi ces jours-ci, d'un projet de décret qui modifiera cet état de choses : un chemin de fer serait établi de Berne à Brigue, le terminus actuel de la vallée du Rhône, qui passerait par Frutigen, au sud du lac de Thoune et le Lötschberg, et la distance entre Berne et Brigue, qui est actuellement, par Lausanne, de 242 kilomètres, serait réduite à 110 par la nouvelle voie. Ce serait 132 kilomètres de gagnés. La ligne coûterait 35 millions de francs, c'est-à-dire 65,000 fr. par kilomètre.

Fondation Winkelried. — Il résulte d'une statistique dressée à Lucerne que les fonds fédéraux et cantonaux destinés à porter secours aux militaires

faiblesse. Et, pourquoi ne pas l'avouer ? le duc de Sairmeuse, sous ses cheveux blancs, garde les illusions d'un enfant... Il se refuse à reconnaître que le monde a marché depuis vingt ans... Ou l'a abusé par des romandades ridicules... Enfin, nous étions encore à Montaignac que déjà les ennemis de M. Lacheneur avaient trouvé le secret d'indisposer mon père contre lui...

On eût juré qu'il disait la vérité, tant sa voix était persuasive, tant l'expression de son visage, son regard, son geste, étaient d'accord avec ses paroles.

Et Maurice, qui sentait, qui était sûr qu'il mentait et mentait impudemment, Maurice restait ébahi de cette science de comédiens que donne le commerce de la « haute société », et qu'il ignorait, lui...

Mais où Martial en voulait-il venir, et pourquoi cette comédie ?...

— Dois-je vous dire, mademoiselle, tout ce que j'ai souffert hier, dans cette petite salle du presbytère ?... Non, je ne me rappelle pas, en ma vie, de si cruel moment. Je comprenais, moi, l'héroïsme de M. Lacheneur. Apprenant notre arrivée, il accourait, et sans hésitation, sans faste, il se dénonçait volontairement d'une fortune... et on le rudoyait. Cet excès d'injustice me faisait horreur. Et si je n'ai pas protesté hautement, si je ne me suis pas révolté, c'est que la contradiction irritait mon père jusqu'à la folie... Mais à quoi bon protester ?... Le sublime élan de votre pitié filiale devait être plus puissant que toutes mes paroles. Vous n'étiez pas hors du village, que déjà M. de Sairmeuse, honteux de ses préventions, me disait : « J'ai eu tort, mais je suis un vieillard, je ne saurais me résoudre à faire le premier pas, allez, vous, marquis, » trouver M. Lacheneur, et obtenez qu'il oublie... »

Marie-Anne, plus rouge qu'une pivoine, baissait les yeux, horriblement embarrassée.

— Je vous remercie, monsieur, balbutia-t-elle, au nom de mon père...

— Oh !... ne me remerciez pas, interrompit Martial avec

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 64

MONSIEUR LECOQ

PAR ÉMILE GABORIAU

— Les indications des paysans ne brillent pas précisément par leur netteté, reprit-il d'un ton léger, voici plus d'une heure que je cherche la maison où s'est retiré M. Lacheneur...

— Ah !...
— Je lui suis envoyé par M. le duc de Sairmeuse, mon père.

D'après ce qu'il savait, Maurice eut deviner qu'il s'agissait de quelque réclamation de ces gens si étrangement rapaces.

— Je pensais, fit-il, que toutes relations entre M. Lacheneur et M. de Sairmeuse avaient été rompues hier soir chez M. l'abbé Midon...

Ceci fut dit du ton le plus provoquant, mais Martial ne sourcilla pas. Il venait de se jurer qu'il resterait calme quand même, et il était de force à se tenir parole.

— Si ces relations, ce qu'à Dieu ne plaise ! prononça-t-il, sont jamais rompues, croyez, monsieur d'Escorval, qu'il n'y aura pas de notre faute...

— Ce n'est pas ce qu'on prétend.
— Qui, on... ?
— Tout le pays.

— Ah !... Et que dit-il ?...
— La vérité... Il est de ces offenses qu'un homme d'honneur ne saurait oublier ni pardonner.

Le jeune marquis de Sairmeuse branta la tête d'un air grave.

— Vous êtes prompt à vous prononcer, monsieur, dit-il,

froidement. Permettez-moi d'espérer que M. Lacheneur sera moins sévère que vous, et que son ressentiment, — juste, j'en conviens — tombera devant... — il hésitait — devant des explications loyales.

Une pareille phrase dans la bouche de ce jeune homme si fier, était-ce possible !...

Martial profita de l'effet produit pour s'avancer vers Marie-Anne et s'adresser uniquement à elle, paraissant désormais compter Martial pour rien.

— Car il y a eu malentendu, mademoiselle, reprit-il, n'en doutez pas... Les Sairmeuse ne sont pas ingrats... A qui ferait-on entendre que nous ayons pu offenser volontairement un... ami dévoué de notre famille, et cela au moment même où il nous rendait le plus signalé service ! Un gentilhomme tel que mon père et un héros de probité tel que le vôtre sont faits pour s'estimer. J'avoue que, dans la scène d'hier, M. de Sairmeuse n'a pas eu le beau rôle, mais ma démarche d'aujourd'hui prouve ses regrets...

Certes, ce n'était plus là le ton cavalier qu'avait pris Martial quand, pour la première fois, il avait abordé Marie-Anne sur la place de l'église.

Il s'était déconverti, il restait à demi incliné, et il s'exprimait d'un ton de respect profond, comme s'il eût eu devant lui une fière duchesse, et non l'humble fille de ce « maraud » de Lacheneur.

Était-ce simplement une manœuvre de roué ? Sabissait-il, sans trop s'en rendre compte, l'ascendant de cette jeune fille si étrange ?... C'était l'un et l'autre. Mais il lui eût été difficile de dire où cessait le voulu et où commençait l'involontaire.

Cependant il continuait :

— Mon père est un vieillard qui a cruellement souffert... L'exil, loin de la France, est lourd à porter... Mais si les chagrins et les déceptions ont aigri son caractère, ils n'ont pas changé son cœur. Ses dehors impérieux, hautains, souvent après, cachent une bonté que j'ai vue souvent dégénérer en

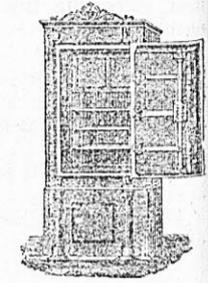
nd'rue 20.

ONS

t en grains, tourteaux,

motrice électrique.

its.
ROTTI, Bulle.



nés, système « Protec-
ir.

que de sûreté

rendant incrochetables.
avec différents systèmes

âtiment.
ÉLÉPHONE

LO
avons.

antonale à Berne ayant
d'alcali, c'est un véridi-
ndispensable pour les
s ayant la peau fine

ans l'eau chaude ; il
leur éblouissante
agréable.

S, Fribourg.



VE T É !!!

LE

Universel

ss-Stauffer

ent sans rival pour
bjets cassés, soit verre,
e de table et de cuisine,
tal, corne, bois, papier,
etc., etc.

de 65 cent.

district : Imprimerie de



COLAT
JCHARD
SOLUBLE
ELLENTÉ QUALITÉ
MODÉRÉS
TROUVE
RTOUT

enz, imprimeur-éditeur.

tués ou blessés et à leur famille s'élèvent actuellement à la somme de 15,290,000 francs.

Les fonds fédéraux sont : Fonds des invalides, 6,759,000 fr. Fonds Grenus, 6,226,000 fr. Fonds Winkelried, 981,000 fr. Fonds de secours, 34,700 fr. Les fonds sont gérés par la Confédération.

Les fonds cantonaux sont les suivants : Argovie, 120,600 fr. Appenzell (Rh.-Ext.), 54,501 fr. Bâle-Campagne, 23,300 fr. Bâle-Ville, 88,400 fr. Berne, 64,200 fr. Genève, 50,000 fr. Lucerne, 42,500 fr. Schaffhouse, 34,300 fr. Schwytz, 511 fr. Soleure, 11,900 fr. St-Gall, 305,100 fr. Thurgovie, 149,900 fr. Nidwald, 42,600 fr. Zurich, 299,800 fr. Total : 1,288,410 fr. — Et Fribourg ?

Il est à remarquer que, sauf une somme de 149,455 provenant de quelques versements de la Confédération (100,000 fr.) et de quelques subventions cantonales, ces quinze millions ont été fournis exclusivement par des dons patriotiques de sociétés ou de particuliers.

Unterwald. — L'assemblée des actionnaires du chemin de fer électrique Stanstad-Engelberg, réunie à Lucerne, a constaté que le capital est entièrement souscrit et que le 20 % a été versé. Les travaux commenceront au printemps. La ligne aura 23 kilomètres dont les deux tiers en plaine. Les frais de construction sont évalués à deux millions. On sait que la station d'Engelberg reçoit dans les bonnes années 8500 étrangers par saison.

Soleure. — M. Buttiker, préfet à Olten, a été élu membre du conseil d'Etat, en remplacement de M. Studer, par 5121 voix. Il prendra la direction du Département de justice et police.

St-Gall. — Samedi matin, en pénétrant dans son écurie, M. Giesendanner, agriculteur à St-Gall, a fait une triste découverte. Sept pièces de gros bétail gisaient sans vie sur la litière de l'étable, asphyxiées par l'épaisse fumée qui emplissait le local. Malgré les plus actives recherches, il n'a pas été possible de découvrir d'où celle-ci provenait. L'on croit à la malveillance.

Quoi qu'il en soit, les pertes de M. Giesendanner sont énormes. Une seule des bêtes périées, un magnifique taureau valait 2500 francs.

Grisons. — Le bétail traverse un mauvais hiver dans les Grisons. Il est réduit à se nourrir d'un foin récolté par un temps pluvieux et qui est de très mauvaise qualité. Dans différentes localités, le fourrage est même presque immangeable et des maladies diverses ont atteint le bétail. Dans le Prätigau et à Davos, la mortalité est considérable.

Neuchâtel. — Le Grand Conseil sera convoqué en session extraordinaire pour le lundi 22 février, à l'effet d'élire un conseiller d'Etat en remplacement de M. Morel, démissionnaire, et pour voter une subvention en faveur de la ligne directe Neuchâtel-Berne.

Il est actuellement certain que M. Frédéric Soguel acceptera un siège au Conseil d'Etat et que le Grand Conseil l'y nommera sans opposition.

ÉTRANGER

France. — Une grosse nouvelle destinée à faire sensation dans les milieux militaires et industriels.

feu, ce sera à moi, au contraire, de vous rendre grâces, si vous obtenez de M. Lacheneur qu'il accepte les justes réparations qui lui sont dues... et il les acceptera si vous consentez à plaider notre... Qui donc résisterait à votre voix si douce, à vos beaux yeux suppliants...

Si inexpérimenté que fut Maurice, il ne pouvait plus ne pas comprendre les projets de Martial. Cet homme, qu'il haïssait déjà mortellement, osait parler d'amour à Marie-Anne devant lui, Maurice... C'est-à-dire que, depuis une heure, il le bafouait et l'outrageait; il se jouait abominablement de sa simplicité.

La certitude de cette affreuse insulte charria tout son sang à son cerveau.

Il saisit Martial par le bras et, avec une vigueur irrésistible, il le fit pirouetter par deux fois sur lui-même, et le repoussa, le lança plutôt à dix pas, en s'écriant :

— Ah! c'est trop d'impudence à la fin, marquis de Sairmeuse!

L'attitude de Maurice était si formidable, que Martial le vit sur lui. La violence du choc l'avait fait tomber un genou en terre; sans se relever, il arma son fusil, prêt à faire feu.

Ce n'était pas lâcheté de la part du marquis de Sairmeuse, mais se coller lui représentait quelque chose de si ignoble et de si bas qu'il eût tué Maurice comme un chien, plutôt que de se laisser toucher du bout du doigt.

Cette explosion de la colère si légitime de Maurice, Marie-Anne l'attendait, la souhaitait même depuis un moment.

Elle était bien plus inexpérimentée encore que son ami, mais elle était femme et n'avait pu se méprendre à l'accent du jeune marquis de Sairmeuse.

Il était évident qu'il « lui faisait la cour ». Et avec quelles intentions!... il n'était que trop aisé de le deviner.

Son trouble, pendant que le marquis parlait d'une voix de plus en plus tendre, venait de la stupeur et de l'indignation qu'elle ressentait d'une si prodigieuse audace.

Comment, après cela, n'eût-elle pas béni la violence qui

L'industrie française vient de suivre les exemples qui lui sont venus d'Angleterre et d'Allemagne au point de vue de l'union des grandes usines. Dans ces deux pays, en effet, de puissantes unions d'industriels se sont constituées depuis plusieurs années, sous l'inspiration directe des gouvernements; et l'influence que certains de ces établissements ont acquise au dehors, comme les services qu'ils étaient capables de rendre à l'armement de leur pays, avaient à plusieurs reprises préoccupé le gouvernement français.

Or, nous apprenons que MM. Schneider et Canet viennent de conclure une entente pour la fabrication du matériel d'artillerie, sous la haute direction technique de M. Canet. Le puissant outillage dont disposent les usines du Creusot et du Havre va être encore augmenté en vue de la fabrication du nouveau matériel « Schneider-Canet », qui bénéficiera de l'expérience acquise par ces deux constructeurs renommés.

L'Union Schneider-Canet constitue en France un établissement dont l'importance ne le cédera en rien à ceux de Krupp et d'Armstrong.

Hollande. — On mande de Rotterdam : Le vapeur *Teutonia*, en réparation sur les chantiers de Charlois, près de Rotterdam, vient d'être le théâtre d'une horrible catastrophe. Plusieurs ouvriers étaient occupés à le goudronner à fond de cale, quand l'un d'eux, en passant un pot de goudron à un camarade, y a laissé tomber par mégarde une chandelle allumée. Aussitôt le goudron s'est enflammé, et le récipient, s'échappant des mains qui le retenaient, est allé se répandre sur trois autres ouvriers travaillant au-dessous des premiers. Une panique effroyable s'en est suivie.

En quelques instants, tout le monde s'était sauvé par toutes les issues sur le pont, tandis que le feu se communiquait au navire. L'incendie a pu être circonscrit après d'énergiques efforts, mais les trois ouvriers atteints par le contenu du pot de goudron, n'ont pu échapper.

On a retrouvé, quelques heures plus tard, leurs cadavres carbonisés.

Une quatrième victime, qui n'avait reçu que quelques éclaboussures du goudron, est en traitement à l'hôpital.

CANTON DE FRIBOURG

Ecoles. — L'assemblée communale de Ried (Lac) a décidé, dimanche, par 54 voix contre 2, de construire une nouvelle maison d'école dans le courant de cette année. La commune de Salvagny va aussi se doter très prochainement d'un nouveau bâtiment d'école.

Exposition d'oiseaux. — Une exposition ornithologique, organisée à Morat, sous les auspices de la Société ornithologique de cette ville, aura lieu cette année dans les premiers jours du mois de mai.

Places au concours. — Le Département fédéral des postes met au concours les places de facteur postal, de garçon de bureau et de garçon de remise à Bulle. S'adresser jusqu'au 9 février, à la Direction des postes à Lausanne.

mettait fin à une situation atroce pour elle, ridicule pour Maurice!

Une femme vulgaire se fût jetée entre ces deux jeunes gens prêts à s'entre-tuer. Marie-Anne ne bougea pas.

Le devoir de Maurice n'était-il pas de la défendre quand on l'insultait! Qui donc, sinon lui, la protégerait contre la fétreuse galanterie d'un libertin? Elle eût rougi, elle qui était l'énergie même, d'aimer un être faible et pusillanime.

Mais toute intervention était inutile.

Si la passion, le plus souvent, aveugle, il arrive aussi parfois qu'elle éclaire.

Maurice comprit qu'il est de ces injures qu'on ne doit pas paraître soupçonner, sous peine de donner sur soi un avantage à qui les adresse.

Il sentit que Marie-Anne devait être hors de cause. C'était affaire à lui d'expliquer les motifs de son agression.

Cette intelligence instantanée de la situation opéra en lui une si puissante réaction, qu'il recouvra, comme par magie, tout son sang-froid et le libre exercice de ses facultés.

— Oni, reprit-il d'un ton de défi, c'est assez d'hypocrisie, monsieur!... Oser parler de réparation après le traitement que vous et les vôtres lui avez infligé, c'est ajouter à l'affront une humiliation préméditée... et je ne le souffrirai pas.

Martial avait désarmé son fusil; il s'était relevé, et il éponsettait le genou de son pantalon, où s'étaient attachés quelques grains de sable, avec une flegme dont il avait surpris le secret en Angleterre...

Il était bien trop fin pour ne pas reconnaître que Maurice déguisait la véritable cause de son emportement, mais que lui importait!... S'il s'avouait, qu'emporté par l'étrange impression que produisait sur lui Marie-Anne, il était allé trop vite et trop loin, il n'en était pas absolument mécontent.

Cependant il fallait répondre, et garder la supériorité qu'il s'imaginait avoir eue jusqu'à ce moment.

— Vous ne saurez jamais, monsieur, dit-il, en regardant alternativement son fusil et Marie-Anne, tout ce que vous

Télégraphiste et téléphoniste à Romont. S'adresser à l'inspection des Télégraphes à Lausanne, jusqu'au 6 février.

Laboratoire cantonal, Fribourg. — Nous pensons intéresser le public en portant à sa connaissance le résultat des analyses exécutées par le Laboratoire cantonal, pendant l'année 1896.

Le nombre des analyses s'est élevé à 1263.

	Total.	Non conformes.
Laits	644	5
Vins	82	15
Eaux	28	6
Liqueurs	10	2
Cafés	133	9
Chocolats	67	6
Chicorées	29	3
Safran	11	4
Macis	3	1
Poivres	26	—
Pâtes alimentaires	93	—
Riz	25	—
Farine	1	—
Sucre	1	—
Moutardes	2	2
Bonbons colorés	3	—
Beurres	5	—
Fromages	6	—
Savons	7	2
Terres	67	—
Diverses	20	—

Laits. — Les 5 échantillons reconnus non conformes étaient additionnés d'eau.

Vins. — Sur les 15 échantillons non conformes, 1 a été reconnu coloré artificiellement, 3 étendus d'eau, 11 atteints à un degré très avancé de la maladie appelée « la tourne ».

Eaux. — Les échantillons non conformes ont été jugés impropres à la consommation par suite d'une teneur excessive en matière organique, chlore et acide nitreux.

Cafés. — L'analyse a permis de déceler dans 4 échantillons de qualité tout à fait inférieure l'adjonction d'un colorant jaune verdâtre. Dans 5 autres cas, le café s'est trouvé être constitué par une moitié environ de grains noirs moisis.

Chocolats. — Les 6 échantillons non conformes contenaient un bon tiers de farine.

Chicorées. — Les observations concernant 3 échantillons ont été motivées par l'adjonction de substances minérales pulvérisées.

Macis. — Le macis a été reconnu fraudé par adjonction de dextrine.

Liqueurs. — Des 2 échantillons non conformes, l'un était vendu sous un faux nom, l'autre coloré artificiellement avec de la fuchsine.

Moutarde. — Un échantillon renfermait une proportion très forte de farine, l'autre était moisi.

Safran. — Les 4 échantillons non conformes étaient un mélange de safran et de farine.

Savons. — Les observations ont été faites au sujet de la teneur en alcalis libres.

Banques. — M. Hans Herren, à Morat, a été nommé agent de la Banque cantonale en remplacement de M. Oscar Jacob, décédé.

— La Caisse d'épargne de la ville de Fribourg

devez à Mlle Lacheneur. Nous nous rencontrerons encore, je l'espère...

— Vous me l'avez déjà dit, interrompit brutalement Maurice. Rien n'est si facile que de me rencontrer... Le premier paysan venu vous indiquera la maison du baron d'Escorval.

— Eh bien!... monsieur, je ne dis pas que je ne vous enverrai pas deux de mes amis...

— Oh!... quand il vous plaira!...

— Naturellement... Mais il me plaît de savoir avant en vertu de quel mandat vous vous improvisez juge de l'honneur de M. Lacheneur, et prétendez le défendre quand on ne l'attaque pas... Quels sont vos droits?

Au ton goguenard de Martial, Maurice fut certain qu'il avait entendu au moins une partie de sa conversation avec Marie-Anne.

— Mes droits, répondit-il, sont ceux de l'amitié... Si je vous dis que vos démarches sont inutiles, c'est que je sais que M. Lacheneur n'acceptera rien de vous... non, rien, sous quelque forme que vous déguisiez l'aumône que vous voudriez bien lui jeter, sans doute pour faire taire votre conscience...

Il prétend garder son affront qui est son honneur et votre honte. Ah! vous avez cru l'abaisser, messieurs de Sairmeuse!... vous l'avez élevé à mille pieds de votre fausse grandeur... Sa noble pauvreté écrase votre opulence, comme j'écrase, moi, du talon, cette motte de sable... Lui, recevoir quelque chose de vous... allons donc!... Sachez que tous vos millions ne vous donneront jamais un plaisir qui approche de l'infinie jouissance qu'il ressentira, quand, vous voyant passer dans votre carrosse, il se dira : « Ces gens-là me doivent tout ! »

Sa parole enflammée avait une telle puissance d'émotion que Marie-Anne ne sut pas résister à l'inspiration qu'elle eut de lui serrer la main. Et ce seul geste les vengea de Martial qui pâlit.

(A suivre.)

vient de publier le 1^{er} juillet 1895 au 3^e

Pendant cette période 278,591 fr. 5 opérations, 259,863 nouveaux, et 266 c avaient déposé.

Le fonds de réserve 36 511 fr. 20; à 3464 déposants, un soit 83,410 fr. 55 de exercice.

La moyenne des 491 fr. 31.

Après tout frais, 1000 francs, dont 4, d'Ecole.

— Le résultat d pour 1896 donnera 1000

Cette somme est Intérêt 3 % de l'em 15 millions

Amortissement annu Dotation universita

Compte d'amortiss dette du canton

Fonds de réserve Répartitions légales

Nécrologie. — inspecteur des écoles

Banquet. — banquet du Cercle d'espérons que, malgré d'accepter se feront r accueilli à Morat. R enverra une déléga

Routes. — Le route cantonale, à scierie Meuw'y, pr sionne à l'Etat une vaux de réparation somme doit être p Villars-sur-G à ne est de 400 fr.

Condamnati mont a jugé samed l'a condamné à 12 nuit sur la voie pu être prouvée. L foire de Romont, Cosandey entre R

GR

Brusque ch nous croyions assé passer deux à troi ment déserté sous pas discontinué de jusque sur les hau dations et des rup

Le Rhône a fait ges et Sion; l'Ar Boudry; le Rhin Huningue.

La Sarine et la plus fortes crues.

Mises

communale des R- lien sur place. R l'auberge de l'Étoi

Le bureau DE est transféré maison de M

vient de publier le compte de l'exercice qui va du 1^{er} juillet 1895 au 30 juin 1896.

Pendant cette période, la Caisse a reçu en 3,214 dépôts 278,591 fr. 50, et elle a remboursé, en 1241 opérations, 259,863 fr. 20. Il y a eu 468 déposants nouveaux, et 266 ont retiré le solde de ce qu'ils avaient déposé.

Le fonds de réserve s'élevait, au 30 juin 1896, à 36 511 fr. 20; à cette date, La Caisse avait, à 3464 déposants, une somme de 1,701 908 fr. 95, soit 83,410 fr. 55 de plus qu'à la suite du précédent exercice.

La moyenne des comptes des déposants est de 491 fr. 31.

Après tout frais, le bénéfice a été de 5000 et quelques francs, dont 4,293 fr. 55 ont été versés au Fonds d'Ecole.

Le résultat de l'exercice de la Banque d'Etat pour 1896 donnera un bénéfice net de 915,612 fr. 50. Cette somme est répartie comme suit :

Intérêt 3 % de l'emprunt de	
15 millions	Fr. 512,250
Amortissement annuel du dit	> 71,500
Dotations universitaires	> 80,000
Compte d'amortissement de la dette du canton	> 151,117 50
Fonds de réserve	> 75,558 75
Répartitions légales	> 25,186 25
Somme égale	Fr. 915,612 50

Nécrologie. — Le chanoine Sraphin Morel, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, est mort.

Banquet. — Dimanche prochain aura lieu le banquet du Cercle des libéraux du Lac, à Morat. Nous espérons que, malgré la distance, tous les comités de district se feront représenter; on est toujours bien accueilli à Morat. Le Cercle des Arts et Métiers y enverra une délégation.

Routes. — Le récent éboulement survenu à la route cantonale, à l'emplacement où se trouvait la scierie Meuw'y, près de la gare de Fribourg occasionne à l'Etat une dépense de 7,000 fr. pour les travaux de réparations nécessaires. Le dixième de cette somme doit être payé par les communes de Fribourg, Villars-sur-Glane et Posieux. La part de Fribourg est de 400 fr.

Condamnation. — La cour d'assises de Romont a jugé samedi le prévenu Isidore Carrard et l'a condamné à 12 mois de prison pour attaque de nuit sur la voie publique. L'accusation de vol n'a pas pu être prouvée. Le 1^{er} décembre dernier, soir de la foire de Romont, Carrard avait attaqué M. Pierre Cosandey entre Romont et Villaraboud.

GRUYERE

Brusque changement. — La belle neige que nous croyions assez épaisse pour nous laisser encore passer deux à trois semaines en traîneau a brusquement déserté sous l'effort des pluies douces qui n'ont pas discontinué de lundi soir à jeudi matin. Il a plu jusque sur les hauteurs, ce qui a occasionné des inondations et des ruptures de digues.

Le Rhône a fait des siennes notamment entre Granges et Sion; l'Areuse a rompu un barrage près de Boudry; le Rhin a causé d'importants dommages à Huningue.

La Sarine et la Glâne ont atteint le niveau de leurs plus fortes crues.

Location de l'Hôtel de Ville. — Lundi soir a été mise à l'enchère la location de l'Hôtel de Ville de Bulle. Plusieurs amateurs s'étaient mis en avant; quelques-uns de Bulle et du canton, quelques autres des cantons voisins.

L'Hôtel a été mis à prix : 1^o avec ses locaux antérieurs, c'est-à-dire sans l'emplacement de l'ancien bureau des postes, 4200 fr.; 2^o compris l'emplacement de l'ancien bureau des postes, 5000 fr.

La mise a atteint les chiffres de 6000 fr. pour la première alternative et de 6350 fr. pour la seconde. Le deuxième miseur est resté à 50 fr. en dessous : 5950 et 6300 fr.

L'Hôtel de Ville serait donc remis à M. Landry, Neuchâtelois, habitant les environs de Thoune, à moins que M. Baudère, son tenancier actuel, ne revendique le bénéfice du droit de priorité aux mêmes conditions.

Il convient surtout de relever en passant que l'écart entre les deux mises à prix (avec ou sans l'emplacement du bureau) est descendu, au cours de l'enchère, de 800 fr. à 350.

Or, il est plus que douteux que la ville se résigne à renoncer à cet emplacement pour un chiffre aussi minime, surtout si l'on considère que ces locaux lui seraient fort utiles pour l'installation des bureaux de l'administration communale que chacun à Bulle serait heureux de voir transférer à la portée du monde des affaires.

Banque populaire. — Le rapport de la Banque populaire de la Gruyère constate que cet établissement financier a réalisé en 1896 un bénéfice net de 30,870 fr. 90. Il est proposé d'accorder aux actionnaires un dividende de 5 %. Il sera porté à la réserve spéciale 1000 fr. et le report à nouveau s'élève à 3055 fr. 03. Cette banque entre dans la 44^e année de son existence.

Bureau des postes. — A dater de ce jour, le bureau des postes de la ville de Bulle est définitivement installé dans la maison de M. Jules Glasson, en face de la sortie de la gare.

Une ascension à Bulle. — Les deux séances données dans la grande salle de l'hôtel des Alpes par M. Hotz, photographe à St-Maurice, comptent parmi ces soirées aussi instructives qu'agréables que chacun souhaiterait pouvoir offrir plus souvent à sa famille, mais tout spécialement aux enfants qui, de la sorte, se font de la géographie une idée quasi aussi nette que s'ils avaient voyagé en personne.

Le défilé de vues projectives que M. Hotz fait succéder sous nos yeux débute par une vue d'ensemble du groupe de la Jungfrau, et, ensuite, par une carte de ce massif alpestre qui sépare le Haut-Valais de l'Oberrland et où la Jungfrau trône en maîtresse.

Puis le voyage commence : Voici la paisible cité de Brigue qui, dans un an ou deux, connaîtra, espérons-le, une agitation toute autre; à quelques minutes, plus loin au delà du Rhône et au pied des Alpes bernoises, voici le gros village de Naters avec son curieux ossuaire. Puis voici Bel-Alp où nos voyageurs passent la nuit, voici des alpages valaisans avec leurs petites vaches, leurs chèvres et leurs bergers. Graduellement nous nous élevons, voici le grand glacier d'Aletsch, avec son intéressant et capricieux lac de Mœrjelen, tantôt vide tantôt plein, puis la cabane de la Concordia dominant la place de ce nom, le plus vaste centre de l'immense glacier. D'ici les péripéties de l'ascension se multiplient et le spectateur tombe ou plutôt « grimpe » de surprise en surprise. Les panoramas de cimes et de glaces se succèdent tantôt clairs et lumineux comme au soleil de midi, tantôt graves et voilés par les ombres crépusculaires, jus-

qu'à ce qu'après tant de tribulations le spectateur arrive à Grindelwald, tout surpris d'avoir fait un si long voyage sans avoir quitté Bulle.

Les batteries 3 et 4 dans les Alpes. — On écrit de Berne à la *Revue* :

Nous avions dimanche, en visite dans la ville fédérale, de nombreux touristes portant la cocarde vaudoise. C'étaient des canonniers et soldats du train des deux batteries 3 et 4, venus de Thoune. Beaucoup d'autres avaient profité du jour de congé pour se rendre à Interlaken. Les hommes devaient rentrer, le train à 6 h. 1/2, les canonniers à 9 1/2. Tous étaient de gaie humeur. Il n'y avait pas un malade.

Le matin, au culte qui avait lieu au manège, on entendait bien un peu toussoter, conséquence naturelle des pieds mouillés en brassant la neige, alors même que la chaussure était graissée deux fois par jour. Samedi, les deux batteries avaient poussé une pointe jusqu'à Kirchdorf, puis l'ordre de rentrer à Thoune était parvenu.

CHRONIQUE AGRICOLE

Rendement du blé. — L'amélioration des façons culturales, les meilleures semences employées et surtout l'emploi des engrais artificiels ont singulièrement élevé le rendement moyen du blé. Ce rendement a suivi la progression suivante en France, par hectare, de

1820 à 1829	11 hectolitres 80
1830 à 1839	12 > 36
1840 à 1849	13 > 66
1850 à 1859	13 > 95
1860 à 1869	14 > 36
1870 à 1879	14 > 46
1880 à 1889	16 > 11
1890 à 1895	17 > 22

C'est surtout dans les dernières périodes que l'augmentation de rendement s'est fait sentir, c'est aussi de ce moment que date l'emploi général des engrais chimiques.

VARIETES

Recherche du coton dans les étoffes. — Trop souvent il est à craindre que le tissu qui vient de vous être vendu comme « tout laine » ou « tout soie » contienne du coton. Comment mettre en évidence cette fraude? Voici une recette simple et pratique pour cela :

On effile un petit bout de l'étoffe, puis on brûle les fils, un par un, à la flamme d'une bougie : les fils d'origine animale, soie ou laine, brûlent en répandant une odeur de corne brûlée et en se recroquevillant. Le coton, en raison de sa nature végétale, brûle sans odeur et sans résidu. Comptez les fils de laine et l'autre espèce et rien ne sera plus facile que de déterminer la proportion pour cent du coton dans l'étoffe qu'on vous avait vendue comme pure de toute fibre végétale.

Pour la rédaction : LOUIS COUETHION.

Un précieux renseignement.

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquels on conseille un dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises, ni dégoûts, le véritable Sirop dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 22 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins.

Mises de bois.



La commune de Charmey, dûment autorisée, vendra en mises publiques, le mercredi 10 février courant, un certain nombre de numéros de beau et gros bois de commerce dans la forêt communale des Reposoirs. Les mises auront lieu sur place. Rendez vous des miseurs à l'auberge de l'Etoile, à 9 heures du matin. Par ordre : Le Secrétariat communal.

Le bureau des postes DE BULLE
est transféré avenue de la Gare, maison de M. Jules Glasson.

Vélo-Club de Bulle.

Dimanche 7 février, à 8 heures du soir : Soirée familière au local de la société, hôtel du Cheval-Blanc.

A louer :

En ville, un bel appartement situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Une jeune fille

âgée de 18 ans, bien recommandée, désire trouver une place en ville comme fille de chambre ou de magasin. Elle pourrait entrer de suite. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

Une jeune fille,

connaissant l'état de *tailleuse*, désirerait entrer chez une bonne tailleuse pour se perfectionner. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufier

est incontestablement *sans rival* pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le seul vrai

Savon au goudron et soufre

fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich,

surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la promptitude guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.

Se méfier des contrefaçons.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, Grand'rué 20.

Entreprise générale de distribution pour eau, gaz et vapeur

Porte Saint-Martin. — **CHARLES ISOZ** — Maison J.-J. Mercier.
Téléphone N° 264. — LAUSANNE — Téléphone N° 264.

Travaux en tous genres, concernant spécialement l'appareillage, canalisation pour haute et basse pression, en fer, fonte et plomb. Captations de sources, construction de réservoirs, amenée d'eau, distribution et installations au complet pour hôtels, hôpitaux, villages, villes.
Installations de bains, buanderies, douches, therme-siphons, fourneaux pour hôtels sur commande. Chauffage de vapeur et à eau chaude, chauffage de serres.
Appareils pour water-closets en tous genres, systèmes anglais et français. Cabinets de toilette, baignoires, lavabos, urinoirs, siphons, cuvettes en grès, porcelaine ou fonte émaillée.
Plaques en fonte émaillée avec inscriptions sur commande. — Pompes, robinetterie, tuyaux pour arrosage, hydrants, etc.
Entretien et réparations. — Devis et renseignements. — Force motrice.

Banque populaire de la Gruyère
BULLE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 3 février 1897, à 2 heures après midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA

- 1° Approbation des comptes et bilan de 1896;
- 2° Fixation du dividende pour 1896;
- 3° Nomination de deux administrateurs;
- 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1897;
- 5° Eventuellement revision des statuts;
- 6° Imprévu.

Les actions doivent être déposées aux guichets de la Banque même, jusqu'au 6 février, à 5 heures du soir, contre récépissé qui servira de carte d'entrée à l'assemblée.
Bulle, le 26 janvier 1897.

(Sig.) Alex. ANDREY, notaire.

Le bilan et le compte de Profits et Pertes, ainsi que le projet des statuts révisés déposent dès ce jour au local de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

MEUNERIE AGRICOLE
Barbey-Nicollier, Bulle.

Mais moulu. Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
Gros et détail. — Prix réduits.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 12 décembre, mon commerce de

LIBRAIRIE — PAPETERIE

est transféré dans la maison de l'hoirie Calybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.

CH. MOREL

Grand choix de
CAFÉ GRILLÉ
au magasin de comestibles
Louis Treyvaud,
BULLE, Grand'rué 38, BULLE

Choucroute de Berne,
Mont-Dor
chez **Alfred COSANDEY**
à la Fleur-de-Lis, Bulle.

A la même adresse, on offre à vendre un
vasc à vin, ovale, en bon état, de la contenance de 800 litres.

Café-Brasserie

à vendre à Payerne, au centre de la ville et des affaires, avec écuries et vastes dépôts contigus. S'adresser au notaire PUDOUX à Payerne. (059L)

L'agence suisse de placement
A. Mœhr-Ridoux, Fribourg (Suisse),
demande dès ce jour un grand nombre de bons vachers, bergers et employés de campagne des deux sexes.
Pour France et Suisse.

Joindre 20 cent. timbre-poste pour réponse.
Avec placement garanti.

Fille sérieuse,
pouvant fournir de bonnes références, sachant faire une bonne cuisine ordinaire, désire se placer pour le 1^{er} mars dans une bonne maison, de préférence dans un établissement de la ville ou de la campagne. S'adresser à l'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle.

Mme Virginie Corboz, à La Tour-de-Trême, vient de recevoir des Potages à la minute et des pois au lard

MAGGI

T. Pauchard-Blanc,
Tour-de-Trême.
Horlogerie. — Bijouterie.
Montres de 5 à 30 fr.
Réveils. — Régulateurs. — Pendules.
Prix exceptionnels.

Contre la toux!

Plus de mille certificats prouvent la supériorité et l'excellente qualité des

Bonbons pectoraux Kaiser,

d'un effet curatif rapide et certain de la toux, l'enrouement, le catarrhe et l'engorgement. En paquets de 30 et 50 cent. dans les pharm. A. GAVIN et E. DAVID, à Bulle; PORCELET, à Estavayer.

Domestique.

On demande, pour le 1^{er} mars, dans le canton de Neuchâtel, un jeune homme de 17 à 19 ans comme domestique. S'adresser à Georges BERGER, au Cachot, Chaux-du-Milieu (canton de Neuchâtel).

Portraits d'après fotogr. S'adr. à
horloger, rue St-Pierre, Fribourg.

On demande un bon domestique

connaissant la fabrication du fromage et sachant soigner les chevaux.
Bon salaire est assuré.
S'adresser Fruiterie Delémont.

J. VIALE, entrepreneur, à BULLE
Vente de matériaux de construction
aux prix les plus réduits.

CIMENT de toutes provenances et marques, prompt, lent et artificiel.
CHAUX hydraulique, blutée, lourde, de Niraigue et Virieux.
GYPSE et PLATRES. Tuiles diverses.
Ardoises du Valais et étrangères de tous numéros et dimensions.
Plots en ciment. Cuvettes pour W. C.
Tuyaux d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes grandeurs.

Changement de domicile.

Je préviens mon honorable clientèle que mon commerce de coiffeur-parfumeur est transféré maison Barras, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.
Toujours bien assorti en parfumerie française et anglaise, grand choix de régates depuis 40 cent., cravates en tous genres, bretelles de tous les systèmes, broserie fine, peignes démaillots depuis 20 cent., peignes de côtes depuis 15 cent., éponges fines, porte-monnaie, cames depuis 40 cent.
Nattes en cheyux depuis 90 cent.
Salon spécial pour la COIFFURE DE DAMES, avec installation nouvelle pour le lavage de tête, système américain.

Chez A. MARGOT, coiffeur, à BULLE

A. PAPA

GYPSERIE — PEINTURE — DECORATION
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Domicile chez M. Paul MAGNIN, aux Halles, à Bulle.

COMMERCE DE FARINES

Mais, son, avoine, blé comprimé.
EPICERIE — MERCIERIE
Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits.
A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

PAPETERIE — MAROQUINERIE

Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles, étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.
Articles d'école: Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et de compas. Encre noire, violette, verte, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.
Fournitures pour bureaux: Ephémères, agendas, registres, encrurs, buvards, presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier poste en tous grandeurs et formats.
Divers: Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin. Etiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos, etc. Porte-journaux.
Timbres en caoutchouc et métal, dateurs, numéroteurs, tampons inépuisables, porte timbres, etc.
Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires.
Prix sans concurrence.
Amédée Tercier,
maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

Spécialités renommées **J. KLAUS**
Fabriques DE LOCLE (SUISSE) MORTEAU (FRANCE)

CACAO SOLUBLE J. KLAUS
CHOCOLAT J. KLAUS
Extra fondant

Caramel mou J. KLAUS
à la Crème

Caramels fourrés J. KLAUS
et acidules

Gaufrettes J. KLAUS
aux fruits

Pâte Pectorale J. KLAUS
fortifiante

On demande

pour le 1^{er} mars 1897 un jeune homme comme domestique, sachant bien soigner le bétail. Bons certificats sont exigés. S'adresser à M. Frédéric JEANRENAUD, à Môtiers (Neuchâtel).

A VENDRE

Faute de place, trois magnifiques étagères en noyer poli.
S'adresser à A. MARGOT, coiffeur, maison Barras, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

On demande

un bon **scieur** bien expérimenté. Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adresser à Henri ROSAT, entrepreneur, à Château-d'Éx.

CHOCOLAT
P. H. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Bulle. — Emile Lenx, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 6 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro: 4 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Non priés
aux cartes de
seront présentés
prochains.

BULLE

Revisio

En dépit des pet
à échelonner sur se
pour la revision co
nous en demeuron
6000 signatures né
gouvernement du
se trouve dans l'ob
vote populaire.
Or, qu'y a-t-il d
actuels recourent
casserie?
Ne pouvant, en
guitare de la « rel
revision, élaboré p
tout aussi solidem
Théraulez et Souss
administratives, ci
parti des fonctionn
maniable comme il
On peut bien vi
peut y avoir de me
ce que les commu
instituteurs, à ce q
ou mis en disgrâce
ou d'hommes de q

FEUILLET

MONS

— Mais j'ai d'entr
Mon père a eu hier
Lacheneur la main d
— Et je l'ai refusé
Marie-Anne et les
un même mouvement
M. Lacheneur était
Chenlouineau qui rot
— Oui, je l'ai ref
voyais pas que ma fil
m'avez-vous juré ce
vous, qui donnez des
Rentrez à la maison,
— Mon père...
— Rentrez... insi
Elle obéit et s'élo
un regard où se lisait
éternel.
Dès qu'elle fut à v
devant Maurice, les
— Quant à vous,
j'espère ne plus vous
— Je vous jure, m
— Oh!... pas de se
de détourner une jeu
—ance... Vous venez d
entre votre famille et